

## Massacres de Gatumba : Mise en place d'une commission d'enquête

@rib News, 21/09/2011 â€“ Source XinhuaLe gouvernement du Burundi vient de désigner une commission chargée de diligenter des enquêtes sur le massacre des personnes qui a été perpétré à Gatumba dans la nuit de dimanche à lundi 19 septembre 2011. Cette commission de sept personnes, dirigée par Mr Manirakiza Adolphe, substitut général près la Cour suprême, a pour mission « de clarifier les circonstances de la commission de ce crime et d'en identifier les auteurs pour qu'ils soient punis conformément à la loi », a indiqué ce mercredi le procureur général de la République, Valère Bagorikunda, qui a nommé les membres de cette commission.

Outre le président, cette commission est composée du procureur de la République de Bujumbura rural, d'un substitut de ce dernier, d'un autre du procureur de la République en mairie de Bujumbura, d'un commissaire adjoint de la police judiciaire et de deux officiers de police judiciaire. La commission présentera son rapport au plus tard dans un délai d'un mois. La commission a été mise en place au moment où le gouvernement a déjà fait savoir le groupe qui a commis ce massacre. « Ce forfait a été commis par un groupe de personnes dont une partie venant de la République Démocratique du Congo et une autre résidant sur place », a déclaré ce mercredi le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba qui a lu ce mercredi le communiqué de presse de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres du mardi le 20 septembre 2011. Ce communiqué indique par ailleurs qu'« une dizaine de certains principaux auteurs du massacre et leurs complices ont déjà été appréhendés ».